



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
Mercredi 08 février 2017



Et prendre le TGV en marche

■ Le TGV entre en gare d'Angoulême dans cinq mois et la Charente a pris du retard ■ Élus, chefs d'entreprise veulent y croire ■ Et jouer l'union pour rattraper le temps perdu ■ Le débat est ouvert.

Jean-François BARRE
j.f.barre@charentelibre.fr

Bordeaux • → Paris-Montparnasse			
Horaires à partir du 28 août 2017			
Direct Angoulême - Paris			
BORDEAUX	ANGOULEME	PARIS	Jours de circulation
5 h 23	6 h 29	8 h 34	lundi à samedi
5 h 46	6 h 24	8 h 10	lundi à vendredi
7 h 08	7 h 46	10 h 00	tous les jours
8 h 50	9 h 29	11 h 51	lundi à vendredi
10 h 23	11 h 28	13 h 34	tous les jours
13 h 12	13 h 51	15 h 51	tous les jours
15 h 12	15 h 51	17 h 51	tous les jours
16 h 23	17 h 29	19 h 34	tous les jours
18 h 12	18 h 51	20 h 51	le dimanche
18 h 12	19 h 29	21 h 34	lundi à vendredi + dimanche
19 h 35	20 h 40	23 h 00	le samedi
20 h 12	20 h 51	22 h 51	lundi à vendredi + dimanche
20 h 23	21 h 29	23 h 34	vendredi et dimanche

(Source: SNCF) INFOGRAPHIE CL

Paris-Montparnasse • → Bordeaux			
Horaires à partir du 28 août 2017			
Direct Paris - Angoulême			
PARIS	ANGOULEME	BORDEAUX	Jours de circulation
6 h 10	8 h 28	9 h 37	lundi à samedi
8 h 27	10 h 26	11 h 37	tous les jours
10 h 24	12 h 37	13 h 16	tous les jours
12 h 27	14 h 26	15 h 37	tous les jours
14 h 01	16 h 12	16 h 52	tous les jours
16 h 01	18 h 12	18 h 52	lundi à vendredi + dimanche
17 h 10	19 h 26	20 h 37	lundi à jeudi
17 h 27	19 h 26	20 h 37	vendredi à dimanche
18 h 19	20 h 02	20 h 42	lundi à jeudi
18 h 27	20 h 26	21 h 37	le vendredi
19 h 10	21 h 07	21 h 48	lundi à vendredi + dimanche
19 h 27	21 h 26	22 h 05	le samedi
20 h 54	23 h 12	23 h 52	lundi à jeudi
21 h 09	23 h 07	00 h 14	vendredi et dimanche
22 h 01	00 h 12	00 h 52	vendredi et dimanche

(Source: SNCF) INFOGRAPHIE CL

Cinq ans de travaux, sept milliards sur le chantier, le plus grand d'Europe, un partenariat public-privé qui restera sans doute le seul dans l'histoire des LGV. La Charente attend beaucoup de l'ouverture de la LGV, la ligne à grande vitesse «Océane» le 2 juillet prochain. Elle ne sera plus qu'à 1 h 40 de Paris. Enfin, deux fois par jour, sur les seuls directs, un dans chaque sens, un matin, un le soir entre la capitale de la Charente et la Capitale. En 2007, on mettait 2 h 05, dans le meilleur des cas.

Bordeaux ne sera plus qu'à quarante minutes d'Angoulême, six fois par jour. Il manque toujours un TGV matinal pour rejoindre la capitale régionale, mais c'était pire avant les négociations avec SNCF. Aujourd'hui, c'est un minimum de dix allers-retours entre Angoulême et Paris. Et un quart d'heure de gagné sur le trajet parce tous les TGV feront au moins escale à Poitiers, et que le temps de référence, aujourd'hui, plus de 2 h 30 en moyenne, se calcule avec les sévères ralentissements depuis cinq ans de chantier.

A Angoulême, Emmanuel Delmar le directeur commercial de Lisea, concessionnaire de la ligne l'a rappelé hier, fait le pari d'une gare de centre-ville. Comme Poitiers et Bordeaux, le terminus. C'est, mar-

tèle Alain Rousset, le président de la région Nouvelle-Aquitaine, le gage d'un développement des agglomérations, des territoires.

À Poitiers, un quartier d'affaires attend les TGV. À Bordeaux, le quartier de la gare est en révolution. À Angoulême, Olivier Rolot, l'un des promoteurs de l'immobi-



» On fait voyager des jeunes. On est obligé de les faire dormir à Paris la veille de leur avion.

Lætitia Taesch
Larivière, Silc

lier d'affaires qui doit se développer autour de la gare dit qu'il entend des remontées positives de Paris et des investisseurs.

La vision reste un peu virtuelle, les travaux seront achevés en 2019. Le TGV entre en gare dans cinq mois. «Pas la peine de vite construire un hôtel quand il n'y a pas de passerelle pour y amener les clients», plaide le promoteur. Pas de passerelle pour amener les hommes d'affaires au centre d'affaires. La promesse SNCF a, c'est vrai, pris dix-huit mois de retard. À leur décharge, Jean-François Dauré, le président de l'agglomération, et Xavier Bonnefont, le maire d'Angoulême, ont trouvé les choses en l'état en arrivant aux affaires. Le premier veut y croire. C'est un «éternel optimiste» qui rappelle que le phare du projet pour le territoire, c'est le «quartier de la gare d'Angoulême».

Le train entre en gare dans cinq mois et les Charentais donnent l'impression de vouloir le prendre au vol, comme si l'idée née en 1992 n'était encore qu'à l'état de projet.

«Gagner une demi-heure c'est important, ironise Thibault de Maillard, le patron de la Sopec, qui réalise une bonne part de son chiffre à l'export. «Vendredi, j'avais un Finlandais et un Suisse. Helsinki-Angoulême via Londres...» Son credo, c'est celui

» C'est un peu difficile de convaincre les cadres de venir à Angoulême. La LGV, c'est un signe de modernité.

Max Hoarau, DCNS



d'il y a... quinze ans. «Anticiper. Ce n'est pas quand l'infrastructure est là qu'on fait les choses.»

C'est «une pierre dans le jardin des élus, mais aussi de nous chefs d'entreprise». Parce que le développement, c'est «renforcer l'attractivité», assène Malika Brahmî, P-DG des studios 2D3D, qui peine à attirer à Angoulême de jeunes professionnels. Elle a ses studios du côté de L'Houmeau. En friche depuis des années.

Pourtant, les entreprises y croient, au développement, au tourisme. A condition, là aussi de rattraper le retard. En bataillant notamment, et Alain Rousset s'y est engagé, pour remettre d'équerre la ligne moribonde Limoges-Angoulême-Royan, pour qu'on puisse un jour espérer des TGV voir la mer sur la côte de Beauté. Et puis, parce qu'il faudra bien irriguer l'épine dorsale de la région. «La vraie bataille est là», reconnaît Alain Rousset.

Ensuite, il sera toujours temps de régler le problème de la gare bis, que réclament toujours les Cognacais. Un autre enjeu. Xavier Bonnefont, le maire d'Angoulême le sait bien. «Le train, c'est un outil structurant d'aménagement du territoire.»

Les conditions du développement

Le président de la région, celui de l'agglomération, le maire d'Angoulême, et puis des chefs d'entreprise, une salle comble, des Angoumoisins et des Cognacais. Même des Ruffécois venus plaider leur cause. Le débat, proposé hier soir à L'Alpha par Charente Libre et Sud Ouest avec le soutien de la Région passionnée, intéresse, motive et mobilise. Tous ont enfoncé le clou, appuyé sur le ressort. Le TGV, la vitesse, c'est l'avenir, c'est l'opportunité de développement économique. C'est une chance pour le territoire. «La LGV, c'est l'épine dorsale de Nouvelle-Aquitaine», s'enflamme Alain Rousset, le président de Région qui s'emporte quand surgissent les débats d'arrière-garde, qui s'énerve quand il en trouve encore pour atermoyer, pour ne pas s'enthousiasmer. «On vient de terminer le plus grand chantier ferroviaire d'Europe et on se plaint. Angoulême a créé ce pôle image et on se plaint encore. On va aller à 320 à l'heure et il y en a qui veulent aller à 150.» Le discours est

volontariste et la tonalité générale en Charente, est à l'optimisme. Mais pas béat. Développement économique, attractivité du territoire en maîtres mots de ce que devra devenir la Charente. «Il faut montrer nos atouts», assène Xavier Bonnefont, le maire d'Angoulême. «Nous ne sommes plus au nord du sud, mais, sur une centralité dans la nouvelle région. Angoulême est une porte ouverte sur l'Atlantique», s'enflamme Jean-François Dauré, le patron de l'agglomération angoumoisine.

Les grandes entreprises de la région disent aussi qu'elles attendent beaucoup de la mobilité, de la vitesse, qui rapprochent des centres de décision, qui permettent aux cadres de rejoindre plus facilement des rives de Charente à reconquérir. DCNS aura sans doute plus de facilités à déplacer ses équipes depuis Brest ou Nantes. Hennessy pourra sans doute se rapprocher de ses clients. À condition que la Charente se bouge. Et qu'elle rattrape son retard à l'allumage.



Des élus, des chefs d'entreprise, unis pour faire que le TGV en Charente ne soit plus à l'état d'éternel projet. Photos Renaud Joubert

Les Charentais ne sont pas pressés de déconnecter

Le droit à la déconnexion, entré en vigueur le 1^{er} janvier pour éviter que la vie professionnelle ne s'invite à la maison, est encore loin de bousculer les habitudes des Charentais.

Lénaëlle SIMON
lsimon@charentelibre.fr

Les employeurs charentais n'y couperont pas. Depuis le 1^{er} janvier, la loi El-Khomri offre aux salariés des entreprises de plus de 50 salariés un droit à la déconnexion: en clair, la possibilité de ne plus être dérangé par ses mails ou SMS professionnels sur les temps de repos ou de vacances. Selon une étude TNS Sofres pour l'Agence nationale de l'amélioration des conditions de travail, menée en 2014, un quart des salariés estime que la vie professionnelle empiète sur la vie privée – ils sont 38% chez les cadres. Cette tendance est moins mar-



Thierry Sebire et Olivier Nicolas, qui travaillent à DCNS, militent pour une déconnexion des serveurs le soir.

Photo Anne Kerjean

usage hors temps de travail. Loi oblige, DCNS réfléchit à un accord. Le projet tient en quelques lignes et concerne surtout les salariés au forfait en jours, davantage exposés aux journées extensibles. «Il stipule que ces derniers bénéficient du droit à la déconnexion durant les congés, les jours fériés et les repos quotidiens. Qu'ils doivent se déconnecter des outils de connexion à distance et n'ont aucune obligation de répondre aux messages», rapporte Thierry Sebire, délégué CGT qui regrette qu'«il n'y ait rien de concret. Ce qui y est inscrit tombe sous le sens.»

Des connectés heureux ?

Comme ses collègues cadres, Olivier Nicolas (CGT) reçoit régulièrement des mails envoyés après 19h. Il attendait plus de cet accord. «Au moins, c'est écrit et on pourra l'opposer mais on deman-

de qu'ils déconnectent les serveurs pour qu'on ne puisse plus envoyer de messages le soir. La direction nous répond que ce n'est techniquement pas possible.» «Ça se fait pourtant chez Daimler ou Volkswagen en Allemagne», appuie Thierry Sebire.

En Charente, difficile de trouver des entreprises qui ont déjà formalisé des mesures pour répondre à cette nouvelle disposition. Au mieux, les négociations sont à leur balbutiement. «Nous venons de communiquer sur le sujet auprès de nos adhérents», explique Véronique Brouillet, la directrice de l'Union patronale en Charente, qui n'a pas encore reçu de ques-

tions sur ce point. Les grandes maisons de Cognac s'y mettent. Chez Rousselot, des négociations vont être engagées mais le site charentais compte bien plus d'ouvriers que de cadres. Elles devraient aboutir à une simple charte. C'est le gros bémol de cette loi: elle ne prévoit aucune sanction en cas de non-respect.

En somme, la ministre compte sur le bon sens des patrons... Chez Scub, concepteur de logiciels et d'analyses des données à Angoulême, ça fonctionne. «Nous, dirigeants, on ne déconnecte jamais», rapporte Stéphane Traumat, le patron. Mais nos salariés ne sont plus censés travailler ou répondre aux mails en dehors des horaires de travail. On va réaffirmer cette règle mais on a aussi des gens qui ne font pas de distinction claire entre vie privée et vie professionnelle.» Bon gré, mal gré, le téléphone risque bien de rester comme un fil à la patte pour de nombreux travailleurs. Pour le D^r Michèle Thomas, médecin du travail à Angoulême, c'est d'ailleurs loin d'être la cause première du mal-être au travail. «Il n'y a pas besoin de portable pour être stressé. Si les gens vont mal, c'est à cause des pressions, de l'exigence de rendement et du manque de reconnaissance. C'est beaucoup plus un problème de management que d'hyperconnexion.»

”
Le mal-être au travail est plus un problème de management que d'hyperconnexion.

quée chez les cadres de la DCNS de Ruelle que la CGT avait sondés en 2015 lors d'une étude intitulée «Le numérique et votre travail». 14% trouvent les technologies de l'information et de la communication (TIC) trop présentes dans leur vie privée. 29% admettent ne jamais utiliser leur messagerie professionnelle en dehors des heures de travail et 43% très occasionnellement. Toutefois, 82% des sondés plaident pour un meilleur encadrement de leur

L'exemple de La Poste

L'entreprise a devancé la loi avec l'introduction dès juillet 2015 d'un droit à la déconnexion dans l'accord d'entreprise majoritaire sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Ce droit s'étend de 20h à 7h30 en semaine et tout le week-end. «Cela concerne surtout les cadres de haut niveau et certains chefs d'établissement», détaille Véronique Lavergne, la secrétaire générale de la section postale de la CGT en Charente. S'ils reçoivent des mails en

dehors de ces horaires, un message apparaît leur indiquant qu'ils ne sont pas tenus d'y répondre. Si un message est envoyé durant les horaires de déconnexion, un autre message s'inscrit indiquant que la réponse risque de ne pas être automatique.» Des recommandations donc, mais pour quels effets ? «Difficile de savoir si elles sont respectées ou non.» En tout cas, CL n'a pas eu l'autorisation d'interroger des cadres charentais sur la question.

 **CESI**
alternance
ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MÉTIERS

Magelis trace les axes de 2017

Développement économique, formation, communication, urbanisme: le Pôle image, réuni hier en comité syndical, a dressé les orientations budgétaires et stratégiques pour cette année.

Stéphane URBAJTEL
s.urbahtel@charentelibre.fr

Gare à la concurrence ! Les élus du comité syndical de Magelis, le pôle image d'Angoulême, réunis hier pour se pencher sur les orientations budgétaires de cette année, ont aussi dit à quel point il est important de consacrer 2017 au travail de prospective. Donner le cap pour les dix ans à venir. Une absolue nécessité au moment où d'autres grandes régions (Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie) annoncent leur volonté de se développer sur le secteur de l'image et «très clairement sur l'animation».

Vers l'implantation de sociétés de production

Après l'arrivée de deux nouveaux studios en 2016 – mais «à la limite du tolérable pour nos budgets», a dit François Bonneau –, le prési-



Autour de François Bonneau, président de Magelis, Frédéric Cros, le directeur, et François Nebout, maire de Soyaux. Photo Renaud Joubert

dent de Magelis, l'axe de développement du Pôle image en 2017 est porté sur «l'implantation de sociétés de production de courts-métrages». De «petites entités». Le Pôle image entend aussi accroître son action de communication autour du crédit d'impôt international, «qui donnera de l'activité aux studios prestataires».

Studios Paradis: des investisseurs contactés

François Bonneau ne donne pas de nom. Mais il l'a dit hier: «Plusieurs contacts ont été pris avec de potentiels investisseurs», qui pourraient s'associer à l'ambition de Magelis et de ses partenaires de re-

donner vie aux Studios Paradis. 2017 sera consacrée à la réalisation d'un «parcours chiffré» intégrant les partenaires possibles. En attendant le projet qui reste à définir, l'exposition retraçant 120 ans d'histoire de la société Gaumont prendra bien place au cœur des Studios Paradis lors du prochain Festival du film francophone. Elle nécessitera quelques travaux de sécurité contre l'incendie, l'accessibilité et le confort thermique.

Des programmes de construction à Saint-Cybard

Dernière ligne droite pour l'aménagement de l'îlot Saint-Cybard. La résidence étudiante livrée en 2014

propose actuellement 50 logements, gérés par le Crous et un commerce rue de Saintes.

La dernière tranche de travaux pour les 13 logements restants à livrer sera engagée «dès le démenagement» du tabac-presse du quartier, avec qui les tractations ont été longues, et qui va rejoindre un nouveau local à l'angle de la rue de Saintes et la rue du Canal.

La réhabilitation de l'îlot Saintes/Traversière connaîtra également son épilogue: les locaux seront livrés à la prochaine rentrée universitaire. Cet ensemble accueillera l'école d'animation L'Atelier sur 750 m² et les studios d'animation 2 Minutes sur 560 m².

”

L'axe de développement en 2017 est porté sur l'implantation de sociétés de production de courts-métrages. De petites entités.

■ «L'eau d'une vie» va mener en avril neuf jeunes Cognaçais sur la route du Sénégal ■ Porté par le Centre des jeunes dirigeants de Cognac, ce projet conjugue humanitaire et formation professionnelle.

Jeunes et accros à l'eau... d'une vie

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Cette opération «L'eau d'une vie», c'est un truc de fou, impossible au départ, mais on va le faire quand même», sourit Thomas Gonon, directeur de la société A. de Fussy et membre du Centre des jeunes dirigeants de Cognac (CJD). À voir la motivation qui l'anime, comme celle de ses pairs et des neufs jeunes engagés dans ce projet solidaire mené en partenariat avec la Mission locale de Cognac, le doute n'est pas permis.



Voir des chefs d'entreprise œuvrer bénévolement et ensemble avec des jeunes pour défendre une cause n'est pas chose commune.

Du 23 avril au 6 mai prochains, tous se retrouveront au Sénégal pour mener à bien leur objectif: construire un puits de forage de 150 mètres destiné à assurer la pérennité d'un centre d'accueil et d'hébergement pour enfants sénégalais désocialisés (lire l'encadré). Ce, même si à quelques mois du départ, la levée de fonds engagée auprès de partenaires et mécènes pour financer ce projet est encore loin d'avoir atteint son but.

Sur fond de formation professionnelle

«Nous en sommes actuellement à 25.000€ quand il en faudrait au mieux 120.000€ pour le mener à bien. On attend encore beaucoup de réponses et de subventions, mais on garde confiance. On travaille à ça, du moins nos jeunes puisque ce sont eux qui ont pour mission de trouver les financements, également possibles par don défiscalisable (1)», indique Thomas Gonon. Au-delà du simple but humanitaire,



Venu rencontrer lundi les candidats au voyage, Loïc Tréguy a déjà pu mesurer leur investissement, reparti au Sénégal avec cinq palettes de bleus de travail qu'ils ont réussi à obtenir d'une entreprise démarchée.

Photos Anne Kerjean

«L'eau d'une vie» vise en effet à offrir une formation accélérée à l'environnement professionnel à tous ces volontaires issus de l'agglomération de Grand Cognac et en recherche d'emploi pour la plupart. Recherche de financements, de subventions, mais aussi gestion de projet, prise de parole en public pour le promouvoir, découverte de l'entrepreneuriat... «Autant d'apprentissages qui leur serviront dans leur futur parcours professionnel», souligne Christine Tardy, la présidente du CJD qui a fait appel à des chefs d'entreprise du réseau pour parrainer individuellement ces jeunes dans ce parcours.

«Tous ont bien saisi qu'il était question d'une belle expérience, mais aussi de compétences à acquérir et à développer en amont, durant l'aventure, comme après, puisqu'une soirée de restitution de l'opération est prévue au retour avec tous les partenaires», ajoute Thomas Gonon. Des donateurs parmi lesquels on trouve entre autres la Société générale, Prestation du Fief, clinique vétérinaire Delamarre, Seguin Moreau...

«C'est en cela que ce projet est innovant, il couvre des dimensions multiples. Et voir des chefs d'entreprise œuvrer bénévolement et ensemble avec des jeunes pour défendre une

cause n'est pas chose commune», salue Loïc Tréguy, le directeur exécutif de «Village pilote», venu lundi à Cognac à la rencontre de tous ces jeunes auxquels il promet en prime

«une aventure humaine et interculturelle riche à partager.»

(1) www.helloasso.com/associations/village-pilote/collectes/l'eau-d'une-vie.

Tom, 22 ans, Cognac

« Attiré par l'humanitaire



Diplômé en menuiserie, ce Cognaçais n'a pas hésité «une seconde» à se lancer dans l'aventure. «J'ai toujours été attiré par

l'humanitaire, alors lorsque j'ai entendu parler de ce projet, j'ai foncé. Pour moi, il est important d'aider les autres, d'autant plus les enfants dans le besoin. On ne réalisera jamais assez le confort dans lequel on est comparé à ce que d'autres vivent dans des pays tels que le Sénégal. Je pense aussi que cette expérience m'apportera beaucoup de maturité, d'humilité et de compétences qui me serviront dans mes projets futurs.»

Laura, 19 ans, Chassors

« Aider et me sentir utile



Ce que nous vivons depuis le lancement du projet en septembre dernier, c'est déjà une expérience super-

enrichissante», souligne cette fraîche titulaire d'un baccalauréat littéraire option théâtre. «Aider les autres, me sentir utile tout en vivant une expérience unique et riche en émotion, c'est ce qui m'a poussé à m'engager dans «L'eau-de-vie». Et d'ajouter : «On ne peut pas changer le monde, mais nous pouvons aider à son amélioration pas à pas, et pour tous.»

Un village pour les enfants des rues

Situé à une centaine de kilomètres de Dakar, le centre dans lequel interviendront Maxens, Dimitri, Navela, Clotilde, Tom, Francesca, Lamine, Laura et Mathias, a pour mission d'endiguer la problématique des enfants des rues au Sénégal. Il fait partie des quatre centres créés par l'association non gouvernementale «Village pilote» fondée en 1993. Il accueille enfants, adolescents et jeunes garçons (jusqu'à 25 ans) en rupture familiale et sociale dans le but de favoriser leur réinsertion à travers un programme complet et évolutif de dispositifs de stabilisation et d'insertion socioprofessionnelle, de formations, de soins et d'alphabétisation. Ce programme comporte notamment des chantiers écoles, réalisés aussi bien sur site que pour des particuliers, afin de les préparer concrètement à leur futur métier.

www.villagepilote.org

Lamine, 24 ans, Cognac

« Apporter mon grain de sel



Salarié chez Calitom, il s'est engagé «pour contribuer au bien-être des plus démunis, c'est dans mes gènes»,

explique ce jeune originaire de Guinée-Conakry, réfugié et accueilli à Cognac dès son plus jeune âge. «J'ai été soigné et aidé en France, le faire pour d'autres aujourd'hui, c'est un juste retour, plus encore en Afrique d'où je viens. J'ai conscience des besoins vitaux et nécessaires dans les pays sous-développés, c'est pourquoi si je peux apporter mon grain de sel, j'en suis ravi.»

Elles & ils

■ Rémy Marcotte,

l'animateur du Jardin respectueux de Châteaubernard (Photo archives CL), continue d'innover pour développer les moyens de l'association et animer ses multiples projets dont un nouveau à venir sous forme de spectacle autour de sa banque de graines. Le public est invité à «liker» le projet qu'il préfère entre «Des poules au jardin», «La fête de la courge» et «Pizza au jardin» sur Lilo, un moteur de recherche qui finance des projets sociaux et environnementaux grâce à une partie des revenus générés par la publicité. L'argent récolté ira au développement du projet ayant obtenu le plus de «j'aime». www.lilo.org/fr/les-jardins-respectueux/



Le Rouillacais en soutien à La Palène

Réunis en conseil communautaire lundi, les élus du Rouillacais ont voté une subvention de 135 000 € à l'association culturelle. Une hausse qui n'est pas passée sans un long débat.

Céline AUCHER
c.aucher@charentelibre.fr

Il faut sauver l'avenir du soldat La Palène. Ça pourrait être la conclusion du conseil communautaire du Rouillacais tenu lundi soir, qui a voté (moins une voix contre et une abstention) une subvention de 135 000€ pour La Palène qui fête ses vingt ans cette année. Mais pas sans un débat de fond qui a animé un long moment les bancs de l'assemblée. À l'inverse, avant le vote du budget prévu lundi prochain, les augmentations pour l'Association loisirs en pays Rouillacais et l'office de tourisme sont passées comme une lettre à la poste (1).

135 000 € ? C'est 35 000 € de plus que la subvention 2016, une demande de La Palène suite à la perte de spectacles décentralisés en Grande-Champagne et dans la région de Châteauneuf (lire CL du 30 novembre). Alors que sept élus menés par Michel Fouchier, le maire de Bignac, ont rencontré l'équipe de La Palène la semaine dernière, Pascal Burbaud, le maire de Douzat, le dit sans ambages: «Il y a urgence à soutenir l'association».

La raison ? «Une convention avec la Région qui permettrait à La Palène d'avoir 165 000€ sur trois ou quatre ans. Si on la rate, la Région ne donnera plus à l'association que 20 000€ contre 55 000€ aujourd'hui», reprend Pascal Burbaud. «Des sommes pas anodines. Il serait dommage de passer à côté», ajoute Michel Fouchier, ardent défenseur d'un vrai «trait d'union» entre la CDC et La Palène.

«Mais quelle est la relation entre notre soutien et cette convention ?», demande Patrick Mesnard, le maire de Mons. «Un geste fort pour montrer qu'on accompagne cette convention, ré-



Véronique Robert-Morrisset, élue à Rouillac, a défendu ardemment avec d'autres élus l'avenir de La Palène.

Photo C. A.

pond Pascal Burbaud, qui plaide même pour abonder la même subvention les trois prochaines années. «Si on ne la signe pas, c'est pas 135 000€ qu'il faudra donner à La Palène, mais bien plus pour compenser le manque à gagner de la Région», appuie Éric Couvidat, élu de Genac.

«Culture élitiste» ?

La Palène, «élément incontournable de notre projet de territoire», défend aussi Véronique Robert-Morrisset, de Rouillac, en pointant le rayonnement extérieur de la salle culturelle. Gilles Ripoche, le maire de Courbillac, en doute. «Ça fait pas longtemps que je suis élu. Mais avec La Palène, ça monte à chaque fois un peu plus. Pour valoriser le terri-

toire, on peut mettre en avant la signalisation...»

«Je suis d'accord avec le rayonnement de La Palène hors de la CDC», reprend Patrick Mesnard. Mais quel est l'impact pour les habitants ? J'ai l'impression que c'est un peu une culture élitiste... Ça «fait mal aux oreilles» de Véronique Robert-Morrisset et à celles de Michel Trainaud, le maire de Rouillac. «La Palène attire un public proche et plus lointain, comme Super U.»

Et Pascal Burbaud de lancer une pique: «Je ne suis pas sûr que le risque d'accompagner La Palène sur quatre ans soit aussi élevé que l'investissement de 730 000 € qu'on a fait dans le Logis de Rancogne !» S'engager sur trois ou quatre ans ? Les élus n'y sont pas encore prêts. «Allons-y pour un

an et examinons la convention avant de décider la suite», défend François Bonneau, élu de Rouillac et président du Département.

Une position médiane approuvée à une grande majorité lundi soir. Comme l'engagement de compenser la perte éventuelle de recettes des prochaines Sarabandes qui auront lieu à Rouillac du 23 au 25 juin. «Car on ne pourra pas fermer complètement la ville le samedi et réserver les spectacles et expositions à ceux qui payent», explique Pascal Burbaud. Un indice, alors que plus de 60 000 € de recettes avaient été réalisées l'an dernier à Genac.

(1) De 137 173€ à 155 272€ pour l'Association loisirs en pays Rouillacais (mais 99 000€ en réalité avec l'argent reversé par la CAF); de 82 574€ à 94 336€ pour l'office de tourisme.

L'église exige des travaux de restauration

Le clocher et la voûte de la nef de l'église de Saint-Trojan, font l'objet d'une révision réparatrice urgente. Ainsi en a décidé le conseil municipal réuni lundi soir. Une dépense de 25 285 € HT, liée à ce chantier prévisionnel, sera partagée comme suit: 15% à la charge de la Région, 35% pour la direction régionale des affaires culturelles (Drac), 25% pour le Département et autant pour la commune.

Prise en charge des dépenses d'investissement avant le budget primitif 2017. «Ce n'est envisageable que dans la limite des restes à réaliser», a indiqué le maire. Est acceptable un quart des crédits inscrits au budget primitif 2016.

Accessibilité du réseau Transcom. Concernant le Schéma directeur d'accessibilité des arrêts de bus du réseau Transcom, le seul arrêt concerné est accessible normalement par tous, un peu plus difficilement par les personnes à mobilité réduite. «Il faudrait re-terrasser tous les abords», confirme Michel Charruau, chargé du dossier.

Compte épargne-temps des agents territoriaux. Un avis défavorable du comité technique sur les modalités de mise en œuvre du compte épargne-temps oblige la municipalité à revoir sa copie. Les congés annuels qui n'auraient pas été complètement consommés par le personnel communal à la fin d'une année, donnent lieu à des reports sur l'année suivante selon la règle d'un compte épargne-temps, sous forme de jours de fractionnement dont la règle obéit à des contraintes très techniques mises en place au coup par coup par les employeurs.

Eau potable et assainissement.

Concernant la mise à disposition de personnel administratif pour la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, une des secrétaires de mairie travaillera à 80% de son temps sur la compétence «eau» de la nouvelle agglo appliquée aux besoins de la commune.

Frairie reportée. À la demande de la présidente du comité des fêtes, la frairie aura lieu les 20, 21 et 22 mai prochain, en même temps que la foire aux acries.

Rencontres

CHÂTEAUBERNARD

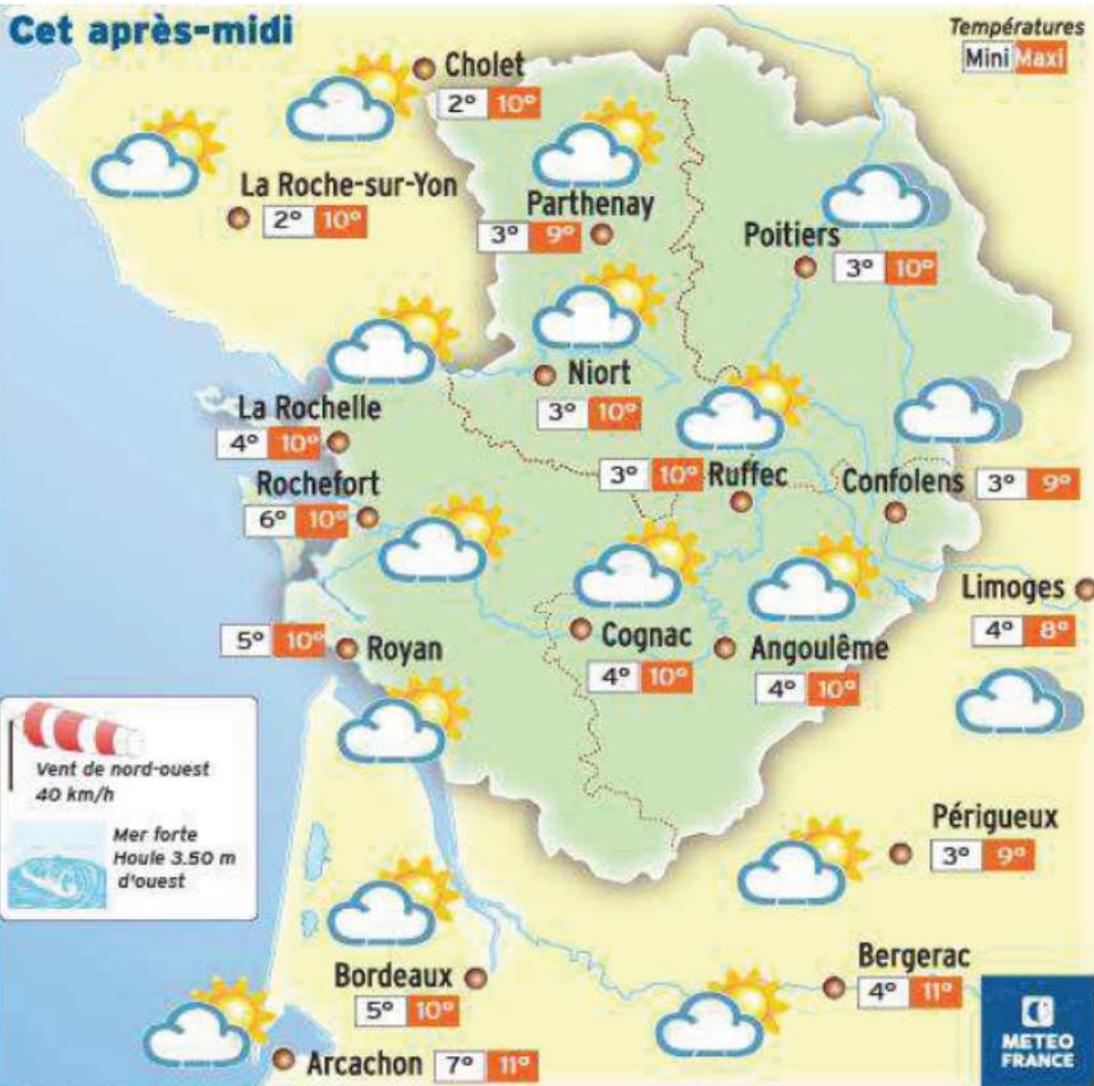
«Et si l'on parlait famille ?»

Temps d'échanges et de réflexion sur la famille, animé par Adèle Canesson, conseillère en économie sociale et familiale à Info 16 Cognac.

» Médiathèque. 14h-15h30.

Entrée gratuite. 05 45 32 76 76.

Cet après-midi



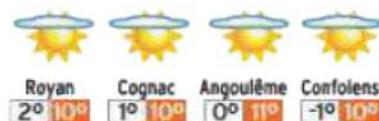
Eclaircies et fraîcheur.

Le ciel est changeant, hésitant entre éclaircies et passages nuageux parfois nombreux dans l'intérieur avec un faible risque d'averses. Vent de Nord-Ouest modéré, à assez fort sur le littoral, faiblissant en soirée. Température plus fraîches.

Jeu



Vendredi



Samedi



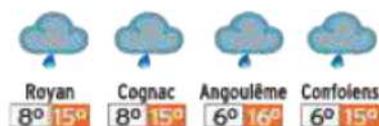
Dimanche



Lundi



Mardi



« Les plus pessimistes sont les Charentais »

DÉBAT LGV Hier, élus régionaux et locaux, acteurs économiques et société civile ont pris part, à la médiathèque l'Alpha d'Angoulême, à un débat autour de l'arrivée de la LGV

MARIE FAUVEL
m.fauvel@sudouest.fr

Hier soir, 120 personnes se sont installées dans deux salles de la médiathèque l'Alpha d'Angoulême, pour assister au débat organisé conjointement par « Sud Ouest » et « Charente Libre ». Le lieu est éminemment symbolique dans ce quartier de la gare en pleine reconversion avec l'arrivée le 2 juillet de la LGV. Cette table ronde a permis de parler des atouts mais aussi des craintes de ce nouvel équipement. Des débats parfois dépassés mais qui avaient besoin d'être exprimés notamment par des acteurs économiques et la société civile.

Au final, c'est un message d'optimisme qu'ont voulu porter le président de la Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, le maire d'Angoulême Xavier Bonnefont et le président de l'Agglomération, Jean-François Dauré, appuyé par le directeur commercial de Lisea, société concessionnaire de la LGV, Emmanuel Dalmar.

Angoulême attractive ?

Alors que faut-il retenir de ce débat dans deux salles archi-combles ? La crainte des acteurs économiques que l'attractivité du territoire ne soit pas à la hauteur de l'impact positif de la LGV. Avec l'exemple de Malika Brahmi, PDG du studio 2D/3D, qui recrute dans son secteur de l'image des collaborateurs de 25/30 ans : « Angoulême, de l'extérieur, ne séduit pas. »

Un argument réfuté par Olivier Rolot, promoteur de bureaux : « Si les promoteurs nationaux ont postulé, ce n'est pas juste pour voir. Les études sont très positives. Finalement,



Élus locaux, régionaux et acteurs économiques ont débattu avec la société civile. PHOTO ANNE LACAUD

ment, les plus pessimistes sont les Charentais alors que le premier ambassadeur, c'est nous. »

La gare bis, « une erreur »

Dans les doléances, s'est invité le retard pris dans les infrastructures (passerelle, parking, etc.) qui pourrait freiner les gains de temps obtenus par le rail. À l'instar des Cognacais résignés de perdre des minutes précieuses à l'entrée d'Angoulême. La gare bis, celle d'Asnières-sur-Nouère, portée par le Conseil départemental, a été agitée en solution. Alain Rousset a découvert ce débat tout en le balayant : « C'est toujours une erreur de mettre une gare hors des villes. »

Et finalement, pour ce débat Est-Ouest, la plupart des acteurs se sont accordés à dire que le développement des TER de Limoges à Royan serait sans doute la meilleure solution.

RUFFEC N'A PAS DIT SON DERNIER MOT

Juste avant le débat, Alain Rousset a reçu des membres du collectif de défense de la desserte TGV de Ruffec, dont le maire Bernard Charbonneau et le candidat aux législatives Christophe Mauvillain. La cité du Nord-Charente est censée perdre ses arrêts TGV en juillet 2017, à l'ouverture de la ligne à grande vitesse : « Il y a une discussion à ouvrir entre Ruffec et la SNCF. J'ai promis d'ouvrir les portes. Sur les liaisons nationales, je ne peux pas tordre le bras à la SNCF mais Ruffec doit être entendue », a déclaré Alain Rousset. « On sait qu'il ne peut pas tout faire mais Alain Rousset est l'homme fort de la ré-

gion et il doit être écouté », espère Bernard Charbonneau.

Ce soir à 20 heures, le collectif de défense de la desserte TGV de Ruffec organise un débat sur le sujet à la Canopée, à Ruffec, avec Joseph Martos, responsable CGT chemins Poitou-Charentes-Aquitaine. Et samedi, deux semaines après avoir bloqué un TGV en gare pendant quelques instants, le collectif se mobilise à nouveau et appelle les habitants à se réunir à 11 heures sur l'esplanade du lycée Louise-Michel pour une « cérémonie de vœux à Guillaume Pépy, président de la SNCF, et Éric Redonnet, directeur des lignes TGV sur la région ».

Alain Rousset a même fixé rendez-vous dans un an aux usagers pour retravailler les horaires des

TER afin qu'ils coïncident avec la LGV, et proposer « un choc des offres » pour un pari gagnant.

Magelis veut investir mais creuse sa dette

ANGOULÊME Le pôle image a examiné ses orientations budgétaires hier

Un sou est un sou. Et dans l'état actuel des finances, le pôle image Magelis n'a pas l'intention de laisser échapper des euros qu'il aurait dû percevoir. Hier, en comité syndical, les élus de Magelis ont donc autorisé leur président François Bonneau à faire appel contre une décision du tribunal administratif de Poitiers, qui a privé le syndicat mixte de près d'un million d'euros (960 426,29 € exactement).

En octobre 2008, le préfet François Burdeyron avait conseillé à Magelis de patienter avant de réclamer le retour de TVA auquel le syndicat avait droit sur les travaux effectués aux Studios Paradis. Las, la direction de Magelis a écouté le préfet et n'a demandé la somme rondelette que cinq ans plus tard. Trop tard. Le délai de prescription (quatre ans) est franchi. En première instance, Magelis a d'ailleurs

été débouté. Il reste à espérer, pour le pôle image, que la cour d'appel inverse la tendance.

Car ce million, Magelis en aurait bien besoin. Ces dernières années, le pôle a beaucoup investi. Et l'encours de sa dette a augmenté depuis la décision de recourir, en 2013, à l'emprunt plutôt qu'aux participations statutaires. De 4,3 millions d'euros en 2012, l'encours est passé à 12,8 millions d'euros (avec une annuité à 1,39 million d'euros pour 2017).

Fin de travaux

En 2017, plus question donc de recourir à l'emprunt. Pour boucler ses investissements, Magelis fera appel à la participation statutaire de ses collectivités membres pour un montant de 3,5 millions d'euros. En revanche, la participation statutaire des collectivités sur le fonctionnement ne

bouge pas en 2017 (60 % pour le Département, 20 % pour la Région, 10 % pour Angoulême, 10 % pour Grand-Angoulême sur un total de 3,4 millions d'euros).

2017 sera aussi marquée par la fin de travaux conséquents. Ceux des 13 logements qui vont compléter l'Auberge espagnole, la résidence étudiante du pôle image. Ceux de l'aménagement de l'ilot Saintes-Traversière où sera logée l'école l'Atelier et la société d'animation 2 Minutes.

On rappellera également qu'à l'été 2017, l'exposition des « 120 ans de la Gaumont », obtenue grâce au concours de Marie-France Brière, marquera la renaissance des Studios Paradis et sera célébrée à l'occasion des 20 ans du pôle image.

Magelis n'oublie pas de se projeter sur ses futurs travaux et projets : l'aménagement des parcelles situées



François Bonneau, président de Magelis. PHOTO ANNE LACAUD

entre le III et le II7 rue de Bordeaux pour loger l'Eesi (Beaux-Arts) et l'école de manga Human Academy, la création d'un événement autour de la réalité virtuelle et d'un service de documentation commun aux écoles de l'image.

B. R.

Les indemnités des élus de l'Agglo font débat

GRAND-COGNAC Certains élus critiquent les sommes votées jeudi dernier pour les 24 membres du bureau. Pourtant, les seuils maximums prévus par la loi ne sont pas atteints

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Parler du salaire des élus en pleine affaire Fillon n'est pas spécialement aisé. Les conseillers d'Agglomération ont pu en juger, jeudi dernier, lorsque Grand-Cognac a fixé les rémunérations pour 24 personnes (lire le détail ci-contre). Ils ont été confrontés à certains « frondeurs », jonglant sur un fil ténu séparant la quête (légitime) d'une juste rémunération et une certaine démagogie. Pourtant, la proposition a été adoptée par 85 voix (4 contre, et 7 abstentions).

1 Isabelle Lassalle dénonce « les privilèges »

Isabelle Lassalle a été la première à porter le fer. La conseillère municipale Front national a crié « honte à vous, élus qui cumulez... » « Nos concitoyens n'acceptent pas le fait du prince, les dérives et les privilèges que les politiques s'auto-attribuent. »

Michel Gourinchas lui a répondu vertement. En filigrane, le scandale financier dans lequel est empêtré le Front national, pour des emplois fictifs à hauteur de 300 000 euros : « Vous êtes mal placée pour donner des leçons, estime le président. Vos propres élus FN cumulent les mandats. Alors les scandales, c'est pour les autres mais pas pour vous ? Ici, personne n'a de leçon à donner. » Isabelle Lassalle n'a pas donné suite. En coulisses, beaucoup ont vu dans son texte soigneusement écrit la main des conseillers en communication du FN.

2 Dominique Souchaud et les « petits arrangements »

Les indemnités allouées aux élus n'atteignent pas le plafond prévu par la loi. En contrepoint, Dominique Souchaud a posé une question simple : « Y a-t-il un montant minimum ? », s'interroge le maire de Saint-Sulpice, favorable à une révision à la baisse des montants votés. Michel Gourinchas a détaillé son cas personnel :



Lors du Conseil d'agglomération, les 96 élus ont voté pour huit conseillers délégués. En tout, 24 personnes seront indemnisées pour un montant total inférieur à 30 000 euros. PHOTO J.G.

« J'ai baissé trois fois mes revenus au cours de mes mandats » de maire, fait valoir le premier édile de Cognac.

Mais Dominique Souchaud n'en démord pas : « La différence entre les indemnités à Grand-Cognac et ce que gagnent les citoyens lambda est choquante. Être élu, c'est servir avant de se servir. Là, on a des élus qui cumulent et arrivent à plus de 5 000 euros par mois. » Et de dénoncer « les petits arrangements » ayant abouti au vote.

Michel Gourinchas reste droit dans ses bottes : « Cela a été voté et assumé par mes collègues, démocratiquement, assume Michel Gourinchas. Il n'y a rien de scandaleux. Tout se regarde, se discute, et il n'y a pas de honte. »

3 Jean-Claude Tessendier compare avec Angoulême

Le maire de Saint-Brice a mis les pieds dans le plat : « Pourquoi y a-t-il une telle différence entre un vice-président à 1 500 euros et des conseillers délégués à 300 euros ?, s'est interrogé Jean-Claude Tessendier. On peut éventuellement la justifier par l'importance du travail, mais pour le moment, on n'en sait rien... Au moins, à Angoulême, l'Agglo a mis tout le monde à égalité. »

La comparaison est en effet facile à faire. À Grand-Angoulême, qui compte 140 000 habitants, les vice-présidents et les délégués touchent tous 1 290 euros. Grand-Cognac, qui compte 70 000 habitants, varie entre 1 500 et 300 euros.

« Peut-être, admet Michel Gourinchas. Mais l'enveloppe globale de dotation à Angoulême est supérieure à la nôtre. En outre, il y a même une petite économie chez nous : si l'on prend en compte ce que coûtaient les élus des quatre Communautés de communes avant la fusion et les différents Syndicats d'eau, le montant est un peu supérieur aux 27 500 euros de l'enveloppe du nouveau Grand-Cognac. » On peut donc dire que la fusion n'a pas eu de conséquence sur ce plan-là.

Concernant la différence entre un vice-président et un conseiller, le président assure que l'« on n'attend pas le même travail d'un conseiller délégué que d'un vice-président ».

« Il n'y a rien de scandaleux »

Michel Gourinchas va toucher 2 600 euros brut par mois comme président. « C'est la même somme qu'avant, alors que je pouvais percevoir 4 000 euros », assure-t-il. Comment le reste de l'enveloppe de 30 000 euros a-t-il été réparti ? « J'ai considéré, et cela a été validé par collègues, qu'on pouvait indemniser les vice-présidents au même niveau que les présidents des trois anciennes CdC. » Ainsi, la somme a été fixée à 1 500 euros pour chacun des 15 vice-présidents. Pour les anciens prési-

dents de CdC, c'est même une légère baisse. En revanche, d'autres élus qui étaient auparavant vice-présidents (qui touchaient entre 630 et 940 euros) voient leur indemnité au même poste augmenter.

« Concrètement, personne ne perd dans l'affaire, plaide Michel Gourinchas. Mais vu les chantiers à accomplir pour la construction de l'Agglo, c'est un véritable travail à mi-temps. Il n'y a rien de scandaleux. » Ces élus affirment que ces 1 500 euros brut « correspondent à ce qu'un cadre au

même niveau de compétence et de technicité gagnerait dans le privé ».

Restait le sort des conseillers délégués, chargés de missions spécifiques, qui n'étaient pas indemnisés avant. « La philosophie était de voir l'argent qu'il restait pour les délégués », selon Michel Gourinchas. Ils seront 8 à toucher 300 euros, ce qui laisse 2 100 euros par mois pour atteindre le plafond total : « On avait prévu de garder une somme sous la main, pour permettre la désignation de deux ou trois conseillers de plus à l'avenir. »



Les élus ont donné leur accord pour la recherche de subventions en vue des travaux. PHOTOP.B.

L'église Saint-Trojan sera réparée

En réunion de conseil lundi, les élus municipaux ont validé le projet de travaux à l'église de Saint-Trojan. La toiture de cet édifice classé du XII^e siècle montre des « dégradations importantes », selon les termes du maire Philippe Nifenecker. La couverture de l'arrière du clocher et de la nef doit être réparée rapidement, même si des gouttières qui ont endommagé le plafond de l'église ont déjà été colmatées.

Le devis HT des travaux pour la seule couverture s'élève à 25 285 €. Les élus ont donné leur accord pour la recherche de subventions, avec l'appui des services de Grand-Cognac, auprès de la Région, de l'Agglo, du Département, de la Drac (État), ce qui laisserait à la

charge de la commune environ 6 300 €.

Investissements. Pour permettre la prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2017, les élus ont validé la somme de 25 000 €, essentiellement pour des travaux sur la toiture de l'école. Il apparaît déjà que les comptes administratifs 2016 font état d'un « budget sain », les restes comptables étant relativement importants.

Personnel communal. À l'unanimité, les élus ont approuvé la mise en œuvre du Compte épargne temps pour les agents territoriaux, suivant les modalités présentées par le Centre de gestion 16. Ils ont donné leur accord pour la mise à disposition de Grand-Cognac, dans

le cadre de la compétence eau-assainissement, d'un agent administratif au moins pour le 1^{er} semestre, et de deux agents techniques, le temps de structurer le service concerné ; l'agglo Grand-Cognac prendra en charge 80 % des salaires pour cette période.

L'aménagement du bourg de Boutiers, dont le coût global pourrait être de l'ordre de 1,5 M€, avec des subventions d'un tiers au maximum, est toujours sur la sellette, notamment à propos du terrain situé face à l'école : achat par la commune ? Création d'un lotissement ? Tout cela en lien avec le passage du plan d'occupation des sols (POS) au plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

Pierre Barreteau

135 000 euros pour La Palène

À l'ordre du jour du Conseil communautaire, lundi soir, figurait en premier lieu l'octroi des subventions aux trois plus grosses associations du Rouillacais : la Palène, l'Association pour les loisirs en Pays Rouillacais (ALPR) et l'office de tourisme. L'approbation des comptes administratifs avait été réservée pour la deuxième partie de la soirée. En fait, le président de la Communauté de communes (CdC), Christian Vignaud, conscient que le débat principal concernerait la Palène et autres associations, a modifié le déroulement de la séance, en présentant d'abord les comptes administratifs exposés et expliqués par Corinne Blanchard, responsable du service finances à la CdC.

Un peu moins que demandé

Les chiffres des budgets 2015 et 2016 (pour comparaison) de l'assainissement, de l'habitat, des ordures ménagères et du budget principal sont passés comme une lettre à la poste et été votés à l'unanimité. Quelques délégués communautaires ont été plus attentifs à l'augmentation des dépenses de fonctionnement (+110 000 €) et des charges de personnel (+45 000 €) dues à la création d'un équivalent 1,5 emploi temps plein en 2016. La diminution



Michel Fouchier, maire de Bignac, responsable du groupe de travail « Palène ».

PHOTO G.G.

des recettes de fonctionnement pourtant pointées à 613 000 € (baisse de la DGF comprise) n'a pas ému grand monde. Il est vrai qu'au final, on a noté un excédent de fonctionnement, en 2016, de 4,381 M €. C'est donc l'attribution des subventions, et principalement celle de la Palène, qui a fait monter la tempé-

rature dans la salle. Le débat introduit par Michel Fouchier, responsable du groupe de travail pour déterminer cette subvention, a largement été alimenté par les membres de ce groupe dont Pascal Burbaud, Éric Couvidat, Véronique Robert-Morisset, et leurs collègues, inclus Michel Trainaud, maire de Rouillac.

À retenir : « Nous ne sommes pas des marchands de tapis, nous ne sommes pas allés discuter de la subvention proprement dite, mais de l'avenir de la Palène dans le territoire et de ses besoins. Le pari du développement du territoire par la culture s'est avéré gagnant, il faut le poursuivre », a débuté Michel Fouchier (SUITE envoi 2).

« Nous avons appris que la Région Nouvelle-Aquitaine, par le biais d'une convention trisannuelle avec la Palène et la CdC, pouvait aider la Palène à hauteur de 55 000 € par an, à condition qu'il y ait un signe fort de la CdC d'aller dans le même sens », a poursuivi Pascal Burbaud. Au final, la subvention à la Palène a été votée à la majorité à 135 000 €, pour 160 000 demandés. L'ALPR a obtenu 167 000 € (dont 99 000 à charge de la CdC) et l'office de tourisme 84 000€.

Gérard Guidier

CHÂTEAUBERNARD

Alcooliques anonymes. Les Alcooliques anonymes se réunissent tous les mardis sans exception à 19 heures, à la Maison des associations, 14 rue Pierre-Pinard. Chaque quatrième mardi du mois, les rencontres sont ouvertes à la famille, aux amis, aux professionnels de santé, etc. Tél. 0 820 32 68 83 (prix d'un appel local).